

ÉCOLE MUNICIPALE D'ARTS PLASTIQUES

Bulletin d'inscription saison 2026/2027

ATTENTION : JUSTIFICATIF QUOTIENT FAMILIAL* (SI BESOIN) à défaut la tarification maximale sera appliquée **ET ATTESTATION DE RESPONSABILITÉ CIVILE OBLIGATOIRE À FOURNIR AVANT LE DÉBUT DES COURS**

Tout trimestre entamé est dû. Tout abandon doit être impérativement signalé par courrier ou mail avant le début du trimestre, faute de quoi, l'élève sera considéré comme inscrit

MERCI DE BIEN VOULOIR REMPLIR TOUTES LES LIGNES CI-DESSOUS

ÉLÈVE

Nom..... Prénom.....

Date de naissance :

PAYEUR (pour les élèves enfants)

Nom et Prénom du responsable payeur :

Date de naissance du responsable payeur

COORDONNÉES

Adresse

Code postal : Ville :

Tél. : E-mail :

Nombre d' inscrits

CYCLE D'INSCRIPTION	ADULTE	ENFANT
	☐ Initiation	☐ 7/9 ans (mercredi 14h/16h)
	☐ Cours de dessin ouvert aux élèves adultes inscrits en 1ère, 2ème, 3ème année	☐ 9/11 ans (mercredi 16h/18h)
	☐ 2 ^{ème} année	☐ ados 12/17 ans (mercredi 14h/16h)
	☐ 3 ^{ème} année et +	☐ ados 12/17 ans (mercredi 15h/17h)
STAGE EN SUPPLÉMENT DES COURS	☐ Street Art 13 et 14 novembre 2026	☐ vacances d'hiver 2027 du 15 au 19 février de 14h00 à 17h00
Les stages en supplément des cours sont ouverts aux élèves ou non de l'EMAP	☐ Aquarelle, gouache et tempéra 4 et 5 décembre 2026	☐ vacances de printemps 2027 du 19 au 23 avril de 14h00 à 17h00
	☐ Céramique 12 et 13 février 2027	☐ vacances d'été 2027 du 5 au 8 juillet de 14h00 à 17h00
	☐ Make-up et coiffure artistique 19 et 20 mars 2027	
	☐ Gravure 9 et 10 avril 2027	

J'ai lu et j'accepte les termes et conditions
du règlement intérieur de l'école municipale d'arts plastiques.

Date et signature de l'élève ou de son/sa
responsable

